



SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC

Bibliothèque Halphen
17, rue de la Sorbonne – 75005 Paris
www.medievistes-shmes.net
shmesp@free.fr

Novembre 2010

Assemblée générale de la SHMESP Samedi 23 octobre 2010

Compte rendu

L'assemblée générale de notre Société s'est tenue samedi 23 octobre 2010 à l'École normale supérieure en présence de quatre-vingt-dix sociétaires. Il devient plus difficile que par le passé de trouver un lieu de réunion dans Paris. Le Bureau remercie F. Menant d'avoir mis à la disposition de la Société une salle de l'ENS parfaitement appropriée.

Étaient excusés : D. Aigle ; M.-F. Auzépy ; Cl. Angotti ; D. Barthélemy ; N. Bériou ; M. Bochaca ; M. Bouhaïk-Gironès ; G. Bühner-Thierry ; M.-M. de Cevins ; P. Charbonnier ; B. Chevalier ; G. Combalbert ; Ph. Contamine ; S. Curveiller ; P. Demouy ; Ph. Depreux ; Th. Deswarte ; I. Draelants ; J. Dumasy ; S. Faravel ; J.-L. Gaulin ; G. Giuliano ; Y. Grava ; C. Heck ; E. Hubert ; M. Isaïa ; Ph. Josserand ; J.-Ph. Juchs ; O. Kammerer ; E. Lalou ; R. Lentsch ; S. Lerou ; E. Lorans ; S. Lusignan ; E. Magnani ; M.-C. Marandet ; F. Masè ; J.-M. Matz ; F. Mazel ; C. Mazzoli-Guintard ; D. Menjot ; S. Métivier ; S. Parent ; D. Rigaux ; A. Rucquoi ; E. Santinelli ; L. Scordia ; Ch. Senséby ; J. Sibon ; A. Sohn ; M. Suttor ; J. Tricard ; M. Van der Lugt ; C. Vincent ; A. Wagner.

Vie de la société

Une minute de silence est observée pour rendre hommage à nos collègues disparus cette année : Robert-Henri Bautier, André Chédeville, Denis Clauzel, Jean Duvernoy, Jean Gautier-Dalché, Jean Glénisson, Bernard Guinée, Claudio Leonardi.

Résultats des élections et des nominations des enseignants-chercheurs et chercheurs (2010) :

- Pour les postes de professeur : M.-M. de Cevins (Rennes 2) ; Cl. Delacroix-Besnier (Amiens) ; F. Lachaud (Metz) ; Fl. Mazel (Rennes 2) ; J.-M. Moeglin (Paris 4, mutation) ; M. Nicoud (Avignon).
- Pour les postes de maître de conférences : Cl. Angotti (Reims) ; J. Chandelier (Paris 8) ; G. Combalbert (Caen Basse-Normandie) ; J. Dumasy (Orléans) ; E. Huertas (Toulouse 2, chaire d'excellence) ; C. Jeanneau (Brest) ; V. Marchi (IUFM de Corse) ; D. Panfili (Paris 1).
- Résultats des concours chercheurs 2010 au CNRS : D. Stutzmann (chargé de recherche, IRHT) ; E. Voguet (chargée de recherche, IRHT).
- P. Henriot a été élu directeur d'études à l'EPHE (IV^e section). S. Gioanni a été détaché comme directeur des études médiévales de l'École française de Rome.
- Nominations à l'IUF : B. Dumézil (membre junior) ; L. Feller (membre senior) ; J. Loiseau (membre junior) ; O. Marin (membre junior) ; L. Vissière (membre junior).

Le secrétaire général donne ensuite lecture des candidatures (membres associés et membres associés temporaires) transmises au Bureau. Toutes sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée (liste ci-jointe).

Le bilan financier, présenté par Pascal Montaubin, est approuvé à l'unanimité. Un léger déficit s'explique par le nombre important de bourses octroyées aux doctorants et post-doctorants qui ont participé au congrès de Nice. L'assemblée reconnaît que l'effort consenti à l'égard des plus jeunes ne doit pas être stoppé. Sur l'avis de plusieurs sociétaires, le bureau propose d'augmenter dès cette année le montant de la cotisation afin de faire face à l'accroissement des dépenses. La rénovation de la base bibliographique (site web) occasionnera aussi des dépenses supplémentaires. Pascal Montaubin rappelle cependant que les bourses de la SHMESP ne doivent pas se substituer à celles octroyées par les centres de recherches des universités.

Afin de tenir compte des ressources de chacun, il est décidé que la cotisation passe cette année à 25 euros pour les sociétaires et les membres associés ; et à 20 euros pour les associés temporaires.

L'annuaire 2010 peut désormais être adressé aux sociétaires à jour de leurs cotisations 2010 et 2011 à condition qu'ils s'acquittent des frais de port (3,15 euros). Les chèques (cotisation + frais d'envoi de l'annuaire), libellés à l'ordre de la SHMESP, doivent être adressés à notre trésorier honoraire : Pascal Montaubin, 21, rue du Hocquet, 80000 Amiens.

Congrès

Le 41^e congrès, organisé à Lyon sur le thème des relations diplomatiques, fut une grande réussite et les organisateurs en sont vivement remerciés. À l'excellence de l'organisation répondait la très haute qualité scientifique des communications. L'excursion reste un excellent souvenir pour tous, de même que la qualité de la gastronomie lyonnaise.

La SHMESP, la Faculté d'histoire de l'Université d'Oxford et la Maison Française d'Oxford (Institut français de recherche à l'étranger, CNRS) organiseront conjointement le congrès de 2011 à Oxford. Il se tiendra exceptionnellement du 31 mars au 3 avril afin de bénéficier de logements moins onéreux dans des collèges de la ville. Le thème retenu porte sur : « Expertise et conseil au Moyen Âge ». Il est encore possible de s'inscrire en renvoyant rapidement à Pascal Montaubin le bulletin d'inscription, accompagné du règlement demandé. Des visites de collèges seront organisées. En revanche, aucune excursion n'est prévue le dimanche, tant la ville d'Oxford offre de belles perspectives culturelles.

En 2012, le congrès se tiendra à Tours. Le thème retenu, présenté par François-Olivier Touati, est : « Mesure et Histoire médiévale ». Un comité scientifique en voie de constitution préparera un argumentaire ; un appel à communications sera diffusé fin 2010 - début 2011.

La société a reçu de notre collègue Martin Nejedly, professeur à l'Université Charles de Prague, une invitation à tenir le congrès 2013 dans la capitale tchèque. Le thème proposé par M. Nejedly, « Les nations », est retenu par l'assemblée.

Publications, numérisation des actes, entretien du site internet

Les actes du congrès de Nice sont désormais publiés, grâce à la diligence de Thierry Kouamé et de Cédric Giraud, responsables des publications, et à la relecture attentive des membres du comité scientifique et du comité éditorial (Philippe Jansen et Michel Lauwers). Pour la publication des actes du congrès de Lyon, la date limite pour la remise des communications est fixée au 1^{er} novembre. Un résumé a été demandé aux auteurs, résumé qui sera traduit en anglais. Jean-Patrice Boudet s'interroge sur les modalités de la nomination des membres du comité scientifique de

chaque congrès. Régine le Jan explique que, outre des membres du Bureau et de l'institution d'accueil, sont conviés les spécialistes de chaque domaine scientifique, avec un équilibre à assurer entre les périodes et entre les espaces.

Aude Mairey présente la mise en ligne sur le site Persée (www.persee.fr) des actes des congrès de la SHMESP, accessibles depuis plusieurs mois. Une autorisation de publication en ligne sera désormais demandée aux auteurs participant aux congrès.

Le site internet de la SHMESP a été revu par un informaticien. En revanche, la base bibliographique, ancienne, doit être rénovée prochainement. Il faut réfléchir notamment à la question de l'indexation des ouvrages et articles.

Bilan du CNRS

Véronique Gazeau rappelle que le nouveau directeur des SHS est Patrice Bourdelais. Les directeurs adjoints scientifiques sont : François-Joseph Ruggiu (professeur d'histoire moderne, Paris-Sorbonne) et Françoise Le Mort (CR1, membre de l'UMR Archéorient de Lyon, spécialiste des pratiques funéraires au Proche-Orient, de l'Épipaléolithique au Chalcolithique). Les SHS connaissent une situation d'attente. Les nouvelles orientations de la politique scientifique tardent à être dévoilées. Une des priorités concerne la traduction des publications en anglais.

L'IRHT a bénéficié cette année du recrutement de deux spécialistes des sciences de l'érudition (section arabe et section latine). Mais, à l'avenir, le profil des nominations risque d'être modifié. Six postes de chargés de recherche devraient être proposés en 2011 au CNRS, ainsi qu'un poste de DR2 externe non fléché et non colorié. Jean-Patrice Boudet indique également que l'université d'Orléans, conjointement avec l'IRHT, a demandé la création d'une chaire d'excellence sur « les savoirs scientifiques médiévaux ».

Il est toujours possible de soumettre au CNRS des demandes de financement pour des colloques, mais les critères ont changé : les rencontres doivent être de dimension internationale, voire comporter des communications en anglais. Sur le site de l'INSHS, il est possible de regarder les critères niveaux d'exigence pour les PEPS (Projet exploratoire premier soutien), réservés aux jeunes chercheurs et enseignants chercheurs.

Par ailleurs, il n'y a toujours pas de campagne officielle pour les détachements de doctorants en poste dans le secondaire. Pour les délégations de 2011, aucune information n'est à ce jour connue. Plusieurs sociétaires demandent que la SHMESP prenne officiellement position dans ce domaine, en envoyant une lettre à Patrice Bourdelais, ainsi qu'au Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, pour solliciter le maintien d'un nombre suffisant de détachements et de délégations en SHS. Régine le Jan s'interroge aussi de manière plus générale sur l'insuffisance des congés sabbatiques accordés aux universitaires français, en comparaison de ceux dont bénéficient nos collègues étrangers, qui en obtiennent tous les cinq ans en moyenne.

L'assemblée générale est provisoirement levée pour laisser la place à la réunion du Comité.

Réunion du Comité et élection du Bureau

Vice-présidente (1993-2001) puis présidente (2001-2010) de notre Société, Régine le Jan avait fait savoir au printemps qu'elle ne souhaitait pas conserver ses fonctions. Elle remercie tous les membres des Bureaux successifs avec lesquels elle a travaillé, toujours dans un excellent climat, et dresse un bref bilan des actions engagées pendant ses trois mandats : l'ouverture vers les sociétés de médiévistes étrangères et l'accueil des jeunes chercheurs, auxquels est désormais consacrée une section du congrès (l'atelier de doctorants) et qui peuvent aussi bénéficier de bourses pour venir

participer à nos travaux. Un débat s'engage ensuite sur les modalités de l'élection du président de la SHMESP. Dans un souci de transparence, il serait sans doute préférable de faire un large appel à candidatures. Mais il faut aussi tenir compte d'un certain nombre de contraintes, comme l'équilibre Paris/province, et surtout la nécessité d'élire un président qui connaisse déjà en interne le fonctionnement du Bureau et de la Société. Cette exigence s'impose d'autant plus que la charge est lourde, tant par l'investissement dans l'organisation des congrès et de la vie de la Société, que dans les fonctions de représentation, en particulier vis-à-vis du Ministère. Claude Gauvard rappelle que l'élection du nouveau président a été réglée de façon coutumière, par la cooptation, car les appels larges à candidature, qui ont existé précédemment, ont provoqué conflits et scissions. Michel Balard souligne qu'il faut sans doute trouver un système mixte qui prévoit à la fois un droit de regard du bureau sortant, tout en organisant aussi une phase de consultation du Comité. Le Bureau prend note de ces exigences. Régine Le Jan suggère le nom de Véronique Gazeau, professeur à l'Université de Caen Basse-Normandie, qui a assuré les fonctions de secrétaire général de notre Société de 1999 à 2004.

L'élection du nouveau Bureau est approuvée à l'unanimité par le Comité. Celui-ci est composé de :

Véronique GAZEAU, présidente
 Geneviève BÜHRER-THIERRY, vice-présidente
 Patrick GILLI, vice-président
 Alexis GRÉLOIS, trésorier
 Noëlle DEFLOU-LECA, trésorier adjoint
 Charles MÉRIAUX, secrétaire général
 Murielle GAUDE-FERRAGU, secrétaire général adjoint
 Thierry KOUAMÉ, responsable des publications
 Cédric GIRAUD, responsable des publications adjoint
 Aude MAIREY, responsable de la communication numérique

La réunion du Comité est levée vers 12h. Les travaux de l'assemblée reprennent à 14h. Devant l'assemblée, Patrick Gilli remercie Régine Le Jan et rend hommage au travail accompli pendant trois mandats, qui s'est toujours déroulé dans une ambiance très conviviale au sein du Bureau. Patrick Gilli propose que Régine Le Jan devienne présidente honoraire, ce qui est accepté par tous les membres présents.

Modalités d'attribution des primes d'excellence scientifique (campagne de 2009)

Une centaine de candidatures a été analysée par une commission nommée par le ministère et dont faisaient partie Laurent Feller, Dominique Rigaud et Daniel Le Blévec. L. Feller rend compte de ces travaux. La « Prime d'excellence scientifique » (PES) remplace l'ancienne PEDR « Prime d'encadrement doctoral et de recherche ». La commission présente un classement sur dossier (A, B, C). Il s'agit d'une situation transitoire car la PES sera bientôt accordée par les conseils scientifiques des universités (quelques unes les attribuent déjà). Aujourd'hui la commission ministérielle propose des noms qui sont ensuite validés par les universités. Les dossiers sont classés en trois catégories : la 1^{ère} reçoit automatiquement la prime (20%) ; la 2^e est du choix de la commission (30%) ; et la 3^e (50%) n'a pas accès à la prime. Le constat est que la mécanique hiérarchique joue fortement pour la 21^e section. La 1^{ère} catégorie ne concerne finalement que les professeurs et les maîtres de conférences habilités.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- les publications et la production scientifique : les monographies et les ouvrages originaux ; les articles scientifiques avec comité de lecture ; les éditions critiques et les traductions académiques ; les directions d'ouvrages et de colloques ; les publications dans des actes de colloques internationaux ou nationaux.

- l'encadrement scientifique : nombre de thèses ou d'HDR encadrées (la meilleure note est octroyée à ceux qui encadrent entre 3 et 7 thèses), participation à des présidences ou à des jurys de thèse ; pour les maîtres de conférence, on tient compte aussi des M2 soutenus sous leur direction.
- le rayonnement et la visibilité : les prix et les distinctions scientifiques ; les invitations dans des universités étrangères ; la présence dans des comités d'expertise ; la participation à un comité de rédaction (revues) ou à des instances nationales d'évaluation.
- les responsabilités scientifiques : les directions de grands programmes nationaux ou internationaux ; l'organisation de congrès ; la direction d'équipes de recherche ou d'équipes au sein des laboratoires ; la responsabilité de collections, la direction de revues ; les responsabilités dans les CS, CEVU, CA des universités ; la participation au CNU.

Michel Kaplan souligne que les situations ne sont pas du tout les mêmes selon les universités. Certaines, financièrement aisées, peuvent distribuer des primes aux dossiers B, d'autres, moins dotées, peuvent seulement en donner aux A. Pour cette année, les $\frac{3}{4}$ des dossiers A proviennent de Paris 1 et de Paris 4. Christine Barralis pose la question des excellents dossiers présentés par certains maîtres de conférences, qui n'obtiennent pas la prime car les critères ne les mettent pas en valeur face à des professeurs chevronnés. Il faudrait sans doute pondérer les critères corps par corps.

Laboratoires et équipements d'excellence

Patrick Gilli fait un rapide sondage auprès des membres de l'assemblée sur les universités impliquées dans les projets de LABEX (Laboratoires d'excellence). Laurent Feller indique que des équipes de Paris 1 (LAMOP) et du PRES sont insérées dans un projet de LABEX intitulé « Savoirs, techniques et croyances ». Paul Bertrand ajoute que l'IRHT participe aussi à deux projets EQUIPEX (Équipements d'excellence) sur les bibliothèques et sur les chartes médiévales. Jean-Patrice Boudet appartient à un projet de LABEX intitulé « Patrimoine du Moyen Âge et de la Renaissance » dirigé par le Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours (CESR) qui regroupe des historiens, historiens de l'art et informaticiens de Tours, Orléans, Poitiers et La Rochelle. L'université de Versailles-Saint-Quentin participe à un projet pluridisciplinaire sur le « Patrimoine matériel » avec Cergy et d'autres institutions patrimoniales. L'université de Paris Ouest Nanterre La Défense participe à un projet de LABEX intitulé « Patrimoine et mémoire » où la numérisation tient une place importante. François-Olivier Touati « dénonce » l'engagement unilatéral de l'université de Tours dans un projet sur « l'alimentation », qui court-circuite tous les autres projets. Patrick Gilli souligne que cette question des LABEX est importante car l'université s'engage pour 10 ans, avec des effets possibles de siphonage de postes au profit des seuls LABEX. Il ajoute que les UMR ne se dissolvent pas dans les LABEX ; on peut ainsi continuer à appartenir à une UMR et faire partie d'un ou de deux LABEX (avec des quotités de travail). Il craint que dans l'avenir le CNRS ne décide d'apporter avant tout son soutien aux UMR ayant obtenu un LABEX. Une commission nationale doit statuer sur ces LABEX le 9 novembre. Selon les dernières informations, peu de projets risquent d'être retenus. Il pourrait y avoir une 2^e vague, mais on ne sait pas si les sciences sociales en bénéficieront.

Préparation aux concours, masters Recherches / Métiers de l'enseignement

À compter de la session de 2011, la leçon d'histoire, une des trois épreuves orales d'admission de l'agrégation externe d'histoire est modifiée (cf. annexe *infra*).

Un débat s'engage sur la question de l'abandon par un bon nombre d'universités de la préparation à l'agrégation. Pour d'autres, la préparation est maintenue cette année, mais risque de disparaître dans un avenir proche, faute d'un nombre suffisant d'étudiants inscrits (Amiens, Grenoble, Reims, Tours...). Une solution, présentée par Philippe Jansen, consiste à mutualiser les enseignements entre les universités, avec des cours en visioconférences comme à Nice, en collaboration avec Aix-

Marseille. À Paris 1, en revanche, le nombre d'étudiants inscrits à l'agrégation a augmenté. Toujours à Paris 1, beaucoup d'étudiants ont décidé, pendant cette période de transition, de s'inscrire en Master recherches. À Caen, une préparation démarquée pour la première fois de la préparation au CAPES s'est mise en place à la suite de la demande des néo-certifiés (report de stage). En revanche, dans de plus petites universités, parisiennes ou provinciales, nombreux sont ceux qui ont abandonné la recherche au profit d'un master Métiers de l'enseignement.

L'assemblée générale a pris fin vers 17h.

La présidente, Véronique Gazeau
La secrétaire générale adjointe, Murielle Gaude-Ferragu

*

Agrégation : modification apportée à l'épreuve orale de la leçon d'histoire générale

A compter de la session de 2011, la leçon d'histoire, une des trois épreuves d'admission de l'agrégation externe d'histoire, est modifiée. Voici la teneur des modifications telle qu'elle est exposée dans une note publiée par le Ministère de l'Éducation nationale, le 17 octobre 2010.

Leçon d'histoire générale

Un sujet tiré au sort en début d'épreuve

Une première séquence composée d'une leçon de 25 minutes suivie d'un entretien de 20 minutes avec les membres de la commission ;

Une seconde séquence composée d'une présentation de 5 minutes suivie d'un entretien de 10 minutes avec les membres de la commission ;

Sujet de la présentation :

Vous vous interrogerez sur la façon dont votre compétence professionnelle orientera votre activité de professeur dans l'étude de documents historiques en classes de lycées. Vous adosserez votre réflexion à une étude de cas qui prendra appui sur l'exploitation d'un document choisi par vos soins dans la bibliothèque du concours.

Un intervalle de cinq minutes sépare les deux séquences de la leçon d'histoire.

La première séquence est notée sur 15 points ; la seconde séquence est notée sur 5 points en application de l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les modalités d'organisation des concours de l'agrégation.

Nouveaux membres associés

BECKER-PIRIOU, Audrey
MC histoire antique, Metz
Parrains : B. Dumézil, M. Gaillard

FLETCHER, Christopher
Chercheur contractuel, Paris 1
Parrains : J.-Ph. Genet, A. Mairey

Nouveaux membres associés temporaires

BAYARD, Adrien
Contrat doctoral, Paris 1
Thèse : *Les lieux élitaires au premier Moyen Âge en Auvergne* (dir. J. Burnouf et R. Le Jan, en cours)
Parrains : J. Burnouf, R. Le Jan

CHILÀ, Roxane
Contrat doctoral, Montpellier 3
Thèse : *Des Catalans dans la ville : Naples et les Catalans à l'époque d'Alphonse le Magnanime (1443-1458)* (dir. P. Gilli et F. Senatore [Naples], en cours)
Parrains : P. Gilli, J. Théry

COURBON, Léonard
Contrat doctoral, Lyon 2
Thèse : *La cour de Jean II de Castille (1406-1454)*
Parrains : D. Menjot, A. Rucquoi

CUCINI, Sara
Contrat doctoral, Montpellier 3
Thèse : *La législation urbaine des villes d'Italie centrale au XV^e siècle*
Parrains : P. Gilli, Th. Granier

GEVERTZ, Laure
Allocataire-monitrice, Paris 4
Thèse : *Les métiers et la vie économique londonienne à la fin du Moyen Âge*
Parrains : E. Crouzet, J. Verger

LESTREMAU, Arnaud
Allocataire-moniteur, Paris 1
Thèse : *Pratique anthroponymique et identité sociales en Angleterre (954-1066)*
Parrains : P. Bauduin, R. Le Jan

MARTELLUCCI, Myriam
Chargée de TD, Aix-Marseille
Thèse : *Les audiences royales et princières (XIII^e-XV^e siècle)*
Parrains : Chr. Raynaud, E. Malamut

MÉNAGER, Cécile
Allocataire-monitrice, Paris 4
Thèse : *Le culte de sainte Hélène à l'époque carolingienne* (dir. M. Sot, en cours)
Parrains : M. Sot, S. Shimahara

NIMMEGEERS, Nathanaël
ATER, Lyon 3
Thèse : *La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge*
Parrains : A. Dubreucq, N. Carrier

PICOT, Johan
Allocataire-moniteur, Lyon 3
Thèse : *Le tribunal de la Purge en Auvergne (XIII^e-XVI^e siècle)*
Parrains : A. Dubreucq, M. Isaïa

SASSU-NORMAND, David
ATER, Saint-Étienne
Thèse : *La fiscalité des derniers Capétiens et des premiers Valois en Languedoc*
Parrains : D. Menjot, M. Bourin